

ACADEMIE DE DIJON

ETABLISSEMENT

Lycée Julien Wittmer Charolles

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : ...2019-2020.....

Numéro de séance :1

Date de convocation : le 17 Octobre 2019

Date de la séance : le 06 novembre 2019

Présidence de : M FAVREAU.....

Quorum :16.....

Nombre des présents :29

Nombre d'absents excusés : ...2....

SOMMAINE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	N°
Installation des différentes commissions	vote	1	29		
Adoption de l'ordre du jour et approbation du dernier CA	avis	1			
Adoption du règlement intérieur du CA	vote	1			
Délégation de signature	vote	1			
Conventions et contrats	vote	1-2	17-20-21-23-24-25- 26-28-30-31-32		
Affaires financières	vote	2-3	DBM : 40 Voyages : 24-35- 36-37-38 Tarif : 18 Don : 19 COP : 22-23		
Projets 2019-2020	avis	2-3			
Portes ouvertes	avis	3	39		
Délégation commission permanente	vote	3			
Questions diverses	avis	/			

Signatures

Le Président,

Xavier FAVREAU

La secrétaire,

Catherine GIRARDOT

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 06 novembre 2019

Qualité		Titulaires				Suppléants				
Administration		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
	Proviseur	FAVREAU Xavier	X							
	Proviseur Adjoint	JOLY Laurent	X							
	Gestionnaire	VEILLE M Dominique	X							
	CPE	MARTIN Joseph	X							
	Chef de travaux	LIEUTARD Vincent	X							
Elus locaux	Collectivité de rattachement	CHARLIER Franck	X			LAGRANGE Jean Claude				
		GORDAT Gérald	X			JARROT Marie Claude				
	Commune siège	BRUN Eric	X			Mme MICHEL				
	Commune siège	BAUJON Marie- Thérèse	X			RONDEPIERRE Christine				
Personnalité qualifiée		BONNOT Henri	X							
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	GIRARDOT Catherine	X			PILLOT Stéphanie				
		VASSAS Caroline	X			LOMBARD M Lorraine				
		MEUNIER Patrick	X			AUCLAIR Julie				
		BOIS Nathalie	X			GIROUX Jean Luc				
		GROZELLIER J.Noël	X			DERA Stéphanie				
		CIUBA Catherine	X			PAVAN Muriel				
		BERNARD Hervé	X			COULANGHON Vincent				
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	LEPINE Nicole	X							
		THOMAS Sandrine	X							
		BARRAS Patrice	X							
	Elus parents d'élèves	Elus parents d'élèves	GUILLERMONT Virginie	X			NOURISSAT Laurent	X		
			CHARVET Lionel			X	DEVILLARD Caroline			X
			BOURG Anne	X			DELABARRE Marie			
JULLIEN Bernard			X			KEMPF Pierre				
METROP Stéphanie					X	HAZEL Christine				
Elèves		PORCU Angèle (Présidente CVL)	X							
		PEGON Lucie	X			LE HIR DE FALLOIS Blanche				
		RAYMOND Maxime	X			MATT Emma				
		GABIN Baptiste	X			STECKOWSKI Tess				
		BONNEFOY Pierre Antoine	X			ROSSI Méлина				
Total			28	1	1		1	1		

1. Installation des différentes commissions :

Installation des différentes commissions (voir tableaux en pièces jointes) :

M FAVREAU explique que, conformément à son souhait, les documents ont été préalablement remplis par l'ensemble des membres du CA, et que toutes les commissions sont complètes. Les documents sont projetés.

2. Adoption de l'ordre du jour et approbation du dernier compte rendu

A 17h20, le quorum étant atteint, le CA peut valablement siéger.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Procès-verbal du Conseil d'administration du 7 juillet 2019

Pour mémoire, le Compte rendu a été envoyé par mail.

Mme Guillermont intervient en demandant si les documents du Conseil d'administration pouvaient être distribués pendant la réunion car il est difficile, notamment pour les parents de tout lire en amont. M Favreau explique que les documents sont envoyés au préalable pour information aux participants, et qu'ils peuvent être projetés durant les séances, et qu'il ne souhaite pas, dans un souci d'économie de papier et dans une démarche écologique, multiplier les photocopies.

Mme Vassas indique que les personnels non élus souhaiteraient avoir accès aux compte rendus des réunions. M Favreau répond que, conformément à la loi, les procès-verbaux des réunions seront diffusés sur le site internet de l'établissement et donc accessibles à l'ensemble des usagers.

Le Compte rendu est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration :

Adoption à l'unanimité.

4- Délégation de signature du chef d'établissement au gestionnaire de l'établissement pour toute commande inférieure à 800€ :

M Favreau souhaite que toute commande inférieure à 800 € puisse être signée directement par la gestionnaire et non par le chef d'établissement. Mme Veille explique qu'étant Agent Comptable, la loi ne l'autorise pas à bénéficier de cette délégation de signature. C'est donc M Fontaine, fondé de pouvoir, qui en bénéficiera.

Adoption à l'unanimité

5. Conventions et contrats :

Mme Veille présente les différents documents

A- Contrats

Mme Veille précise que ses différents contrats sont obligatoires, ils concernent essentiellement des abonnements obligatoires (Poste, assurances, Orange, SFR...) et des contrats d'entretiens annuels (Dekra, Eiffage, Laboratoires HDA...)

M Grozeller demande quand aura lieu le remplacement du photocopieur de la salle des professeurs, celui-ci étant régulièrement en panne. Il précise que le fait de ne pas avoir de manuels dans certaines disciplines génère une augmentation du nombre de photocopies. Mme Ciuba précise qu'il s'agit d'une année de transition, les enseignants n'ayant pas eu suffisamment de recul sur les spécimens envoyés par les éditeurs pour choisir les manuels, ce qui sera fait pour la rentrée 2020.

L'autorisation de donner au Proviseur de reconduire les différents contrats est adoptée à l'unanimité.

B- Conventions

Il s'agit d'adopter la répartition des appartements pour les 4 personnes logées par Nécessité Absolue de Service. Les appartements sont situés sur le site Libération pour Mme Veille, sur le site Champagny pour M Favreau et M Joly et sur le site Bourgogne pour M Fontaine.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.7 Affaires financières et projets :

A- DBM

Mme Veille présente les 3 Prélèvements sur les fonds de roulement (voir document joint), nécessaires au fonctionnement de l'établissement :

- 20 000 € pour la viabilisation du gymnase, car la région n'a pas tenu compte de ce nouveau bâtiment lors de l'attribution de la subvention. Cette situation sera régularisée, ce que confirme M Charlier. Un courrier sera envoyé en ce sens par l'établissement.
- 40 000 € pour le fonctionnement du BTS Qiabi rendus nécessaires par le réforme de l'apprentissage et le passage au cout contrat. Une convention a été signée par le lycée et l'IFRIA en 2018 prévoyant un apport de l'IFRIA de 7300 euros par contrat d'apprentissage alors que le cout contrat prévu par France compétence est de 10500 euros.

Cette convention ne permet plus au lycée de pouvoir couvrir le budget de fonctionnement du BTS. La situation est très préoccupante. Le lycée ne va pas pouvoir tenir longtemps. C'est pourquoi M. le proviseur a demandé un rendez-vous en urgence au DAFPIC dès le lendemain du CA.

M. CHARLIER explique les conséquences de la réforme de l'apprentissage et va essayer de faire quelque chose pour pouvoir sauver le BTS même sur le budget apprentissage de la région est en forte baisse.

Le proviseur précise que si le BTS ferme il y aura un impact très fort sur l'établissement (poste DDF, postes professeurs...) et au-delà sur la PFT du charolais et l'institut du charolais qui utilisent nos plateaux techniques. C'est donc un enjeu pour l'ensemble du territoire du Charolais-Brionnais.

- 6500 € pour permettre la création d'un magasin pédagogique pour les élèves de CAP Vente. M. LIEUTARD explique le but de cette création liée à la réforme de la voie professionnelle (chef d'œuvre...)

Les DBM sont adoptées à l'unanimité.

B- Autorisation à percevoir le don de l'association des anciens élèves (5 000 €). M. BONNOT explique l'historique de ce don aux nouveaux membres du CA.

Adopté à l'unanimité

C- Tarifs de restauration et d'hébergements fixés par la Région

Les tarifs de Restauration restent inchangés, les frais d'internat connaissent une légère hausse annuelle (15.45 €).

Adoptés à l'unanimité.

Mme Guillermont prend la parole pour dire qu'à nouveau, elle est interpellée par des parents qui se plaignent de la qualité des repas du Restaurant scolaire. **Mme Guillermont et M Meunier demandent que du fait maison soit introduit aux repas, une commission menus doit permettre d'aborder ces revendications.**

Angèle Porcu s'interroge sur la mise en place des repas végétariens devenus obligatoires depuis le début de ce mois. M Favreau explique que cela va rapidement se mettre en place. M Gordat précise également qu'il est nécessaire d'être prudent car on ne peut pas envisager de proposer des menus, qui sous couvert de respecter cette obligation, conduirait à proposer des produits présentant une empreinte carbone démesurée ou répondant à des normes bien inférieures à celles auxquelles sont soumis les industriels français. Pour le moment il n'y a pas de décret à la loi. Il faut faire attention à la pression médiatique.

D- Sorties et voyages (Voir pièce jointe)

Madame Veille précise que le coût « élèves » indiqué dans le tableau est un coût maximal qui peut baisser en fonction des actions entreprises et des financements obtenus. Les voyages dont les dossiers sont complets sont votés individuellement. Ils sont tous adoptés à l'unanimité.

Les voyages dont les dossiers sont incomplets ne peuvent être soumis au vote.

M Favreau évoque le problème de l'organisation de la COP25 à Madrid. Il explique qu'à titre personnel, il lui semble compliqué et prématuré d'y répondre favorablement, et qu'il lui semble plus raisonnable de s'engager sur la COP 26 à GLASGOW. M Bernard prend la parole pour préciser que cela lui semble dommage car les élèves de terminale qui se sont investis pleinement pour assister à la COP25 ne seront plus là l'année prochaine, et que par ailleurs, il n'est pas du tout sûr que le lycée Wittmer soit invité à la COP26. Néanmoins, faute d'éléments chiffrés précis, comme pour les autres voyages dont le dossier est incomplet, la participation à la COP 25 ne sera pas soumise au vote. Le dossier pourra être voté lors d'une commission permanente.

M. Lieutard alerte sur le coût du voyage en Chine, lourde charge pour les familles. Le proviseur répond qu'il en est conscient et qu'une réflexion est engagée avec Mme TRUNYO pour essayer de développer un appariement avec un établissement de Taiwan.

Participation maximale pour chaque voyage :

- Chine, 1700€
- Vesoul, 72,55€
- Cornouailles, 505€
- Lyon, 40€
- Londres, 546€

Adoption à l'unanimité.

8. Dates des portes ouvertes :

Les dates proposées pour les portes ouvertes du lycée sont le vendredi 20 mars de 16h00 à 20h00 et le samedi 21 mars 2020 de 9h00 à 12h00.

Les sept heures couvrent la journée de solidarité du lundi de pentecôte.

Adoption à l'unanimité.

9. Délégation à la commission permanente (voir document joint) :

Afin de permettre d'alléger le travail du Conseil d'administration, M Favreau propose que conformément à l'article R421.22 du code de l'éducation, la Commission Permanente bénéficie de la délégation la plus large pour délibérer sur les affaires du lycée.

Adoption à l'unanimité.

M Favreau informe les administrateurs de l'établissement du déroulement de l'exercice d'attentat anti-intrusion (confinement) réalisé le 18 octobre 2019. Il indique que cet exercice, effectué en collaboration avec la gendarmerie de Charolles, a permis de pointer les limites du protocole mis en place et va permettre de retravailler à une amélioration. M Fontaine est chargé de réaliser un bilan précis de cet exercice, d'autres auront lieu selon avec d'autres scénarii.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.